N'envoyez jamais ces documents signés à Orange pour activation.

Joignez le document signé par le client au contrat MyPartner que vous envoyez à Orange.



Orange Belgium s.a.

Avenue du Bourget 3 | B - 1140 Bruxelles TVA BE 0456.810.810 | RPM Bruxelles www.orange.be

Tél.: +32 (0)2 745 95 00

été fourni au moment qu'il a informé Orange Belgium s.a. de l'exercice du droit de rétractation.

ou gratuitement depuis votre GSM Orange : 5000



Demande de portage de numéro(s) mobile(s)

Demande de portage de numero(s) mobile(s)	
Identification du client Orange	
✓ La demande d'abonnement est ci-jointe	
Langue : ⊙ FR ◯ NL Titre : ◯ Mme ◯ Mlle ⊙ M.	
Type de client: ☐Personne physique ⊡indépendant/profession libérale	
Nom: MPFR 4 15 22 Prénom a5itA5KDJd	
Rue :	N° · IOavMbSFql Bus@
Code Postale : 2w3mBGCjvT Ville : VX3G4Waidl Pays : VCH5kMF7jl	
Numéro de carte d'identité : nGIPxB25taE-mail : latestafterPDF IHFR@email.com	
☑ Entreprise	
N° d'entreprise : 6061305541	
Nom de société :	
Numéro de client : zdczxczxczxcPersonne de contacte :3057595816	
Numéro(s) de l'ancien operateur à porter chez Orange	
□ carte prépayée	
N° GSM : \(\frac{36007771}{9}\)	
N° carte SIM (ancien opérateur) : 9697251630	
N° carte SIM (Orange) : 3594096448	
N° de client (ancien opérateur) : 9953782365	
carte prépayée	
N° GSM : 48944\$2811	
N° carte SIM (ancien opérateur) : 6819765480	
N° carte SIM (Orange) :	
N° de client (ancien opérateur) : 8171420175	
carte prépayée • forfait/abonnement	
N° GSM : 5825000575	
N° carte SIM (ancien opérateur) :	
N° carte SIM (Orange) :	
N° de client (ancien opérateur) : 2846353002	
Le client demande à Orange de terminer en son nom le(s) contrat(s) mentionné(s) ci-dessus avec l'opérateur existant et de porter	
le(s) numéro(s) de GSM qui y sont associés.	
Le client est informé que le transfert de son numéro vers Orange Belgium s.a. ne le prive pas de	Signature du client
l'obligation de respecter son contrat avec le précédent opérateur jusqu'à son terme. Orange Belgium s.a. respectera les dispositions légales relatives à la portabilité des numéros. Orange	N'oubliez pas de toujours joindre une copie recto verso
Belgium s.a. mettra en oeuvre les moyens nécessaires pour réaliser le portage demandé par le client. Orange Belgium s.a. ne pourra toutefois pas être tenu responsable si le portage n'est pas effectué pour une raison	de votre carte d'identité (aussi dans le cas d'une carte prépayée) et des statuts en cas de société
dépendant del'opérateur précédent ou du client. En particulier, Orange Belgium s.a. ne pourra être tenu responsable en cas de demande de portage fausse, incorrecte ou illisible. Le client reconnaît avoir reçu un	. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
contrat d'Orange Belgium s.a. et les conditions générales d'Orange Belgium s.a. et de les accepter. Si le client est un consommateur et si le contrat est conclu à distance ou en dehors des	Fait en 2 exemplaires à :
établissements d'Orange Belgium s.a. ou de ceux de ses agents commerciaux agréés, le client a le droit de se rétracter du contrat sans devoir faire état de ses motivations. Le délai de rétractation	- x7Q0rFVLQz
expire quatorze jours calendrier à compter du jour suivant la conclusion du contrat (en cas d'un contrat de services) ou la livraison du produit (en cas de vente de biens). Pour exercer le droit de contrat de services de la livraison de produit (en cas de vente de biens). Pour exercer le droit de contrat de produit de la livraison d	Le : 2022-04-19 /
rétractation, le client peut contacter le service clients au 5000 (numéro gratuit depuis un GSM Orange) ou au 02 745 95 00 avec un autre appareil (tarif local), envoyer sa décision par e-mail à mobile_shop@orange.be ou par poste à Orange Belgium s.a., Service clients, Boîte postale 950, B-	JTxEKDMRaa
1140 Bruxelles. Le client peut, pour ce faire, mais sans aucune obligation, utiliser le formulaire type pour la rétractation, disponible sur www.orange.be. Si le client a demandé de commencer l'exécution	Signature du client X
des services pendant le délai de rétractation, il est tenu de payer un montant proportionné à ce qui a	